



Passion Sports Nature Préaux

Assemblée Générale Extraordinaire Procès-verbal de séance du 15 mars 2024

Membres présents : Daniel Antczak, Isabelle Antczak, Isabelle Fauvel, Thierry Fauvel, Thierry Gervais, Sylvie Gervais, Jean-Luc Taquet, Odile Taquet, Isabelle Vincent, Cédric Vincent, Lætitia Bailly, Ludivine Lebourg, Frank Le Roy, Katia Bougon, Pascale Demarais, Denis Jeandel, Gildas Le Du, Nathalie Bertot-Echard, Lionel Blondel, Julie Bratigny, Denis Jeandel, Alain Lagnel, Marc Laroche, Michel Le Gall, Stéphane Le Mignot, Karin Le Mignot, Joëlle Linard, Martha Métais, Brigitte Motte, Jean-Michel Motte, François Petit, Xavier Poirrée, Nathalie Roux,

Membres représentés donnant pouvoir : Marie-Anne Balmelli, Jacques Tissot, Laurent Chevalier, Stéphanie Clauss (excusée), Vincent Demarais, Alain Deviercy, Stéphane Dieulle, Valérie Dupuis, Dominique Jeandel, Monique Jobin, Véronique Lagnel, Alice Leguillon, Christine Lespinas, Sandrine Owczarczak, Sylvie Piquet, Pascal Piquet, Corinne Poirrée, Martine Ruquier, Sabine Sadé, Gilbert Hautekiet (excusé).

Invités présents : Christian Legeard Président du CRSMR Normandie, Sébastien Lamotte adjoint au maire, mairie de Préaux

Invités excusés : Mairie de Préaux : Anthony Agado maire, Isabelle Casaert 1^{ère} adjointe

Daniel Antczak accueille les membres et leur fait signer la feuille d'émargement et recueille les pouvoirs. PSN compte à présent 91 adhérents. 53 membres sont présents ou représentés, le quorum est atteint.

Daniel Antczak ouvre l'assemblée générale extraordinaire à 19h20

1. Mot du président, présentation des nouveaux statuts

Daniel relit la proposition des nouveaux statuts aux membres qui les ont reçus par mail. Les différences notables se portent sur le comité directeur qui remplace le conseil d'administration. Ce comité sera élu pour 1 an. L'autre différence étant la composition resserrée du bureau directeur autour du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire.

2. Vote sur le changement des statuts

Laetitia Bailly se charge de faire voter les membres. Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3. Présentation du nouveau règlement intérieur

Daniel Antczak relit la proposition de règlement intérieur aux membres qui les ont reçus par mail. Il annonce que notre association a validé le contrat d'engagement républicain (CER). Daniel précise que notre association suit depuis sa création les valeurs de la République. Il présente le guide pratique du CER avec un rappel de son historique.

4. Vote sur le changement de règlement intérieur

Laetitia Bailly se charge de faire voter les membres. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Les projets de statuts modifiés, et le règlement intérieur ont été soumis et adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés, dans les termes des documents joints au présent procès-verbal.

Les nouveaux statuts et le règlement intérieur seront mis en ligne sur le site internet de PSN.

Daniel clôture l'AGE à heures à 20h10 en invitant les membres à suivre l'assemblée générale ordinaire.

Laëtitia Bailly,

Daniel Antczak,

Secrétaire

Président